

TRANSPARENCE

Par souci de transparence, nous avons publié les articles ou droits de réponse de différents membres du groupe de travail « Oies ». Ce n'est pas terminé, d'autres seront publiés dans la prochaine Sauvagine.

N'ayez pas de jugement trop hâtif, vous n'avez pas encore tous les éléments.

L'ANCGE souhaite revenir sur le droit de réponse donné à Vincent SCHRICKE et sur le courrier de Jérémy MIROIR à destination des administrateurs ANCGE (cf : La Sauvagine N° 615 de mars 2015). Nous ne ferons pas de commentaire sur la réponse de l'Ingénieur de l'ONCFS.

Par contre, nous donnerons également un droit de réponse à Naturaconst@ par l'intermédiaire du Docteur Mathieu BOOS car nommé dans ces différents documents.

Concernant l'article de Jérémy MIROIR, nous souhaitons tout d'abord préciser qu'il a été rédigé uniquement à titre personnel et n'engage en rien l'ANCGE.

Jérémy MIROIR a souhaité mettre en avant les procédures de validité du monde scientifique. En effet, pour que des données soient considérées comme reconnues et donc validées par les scientifiques de tous bords, ces dernières doivent être publiées. A ce jour, les données concernant les différentes études des partenaires cynégétiques concernant les oies n'ont pas été publiées. Bien entendu, nous espérons que les organismes scientifiques puissent, le plus rapidement possible, publier ces derniers rapports et études.

Le monde de la chasse s'est investi depuis quelques années dans l'acquisition de données afin d'apporter de nouveaux moyens dans l'exploitation des connaissances des migrateurs (balises GPS par exemple). Ce travail exceptionnel est le fruit d'une meilleure responsabilisation des chasseurs à titre individuel, associatif et Fédéral. Tous ensemble avec nos différents moyens, avons soutenu les études sur les oies, les courlis et les siffleurs par exemple. Des partenariats et conventions ont vu le jour entre des structures comme la FNC, des FDC, l'ANCGE et des organismes scientifiques comme l'ISNEA. L'ANCGE et leurs adhérents ont bien entendu participé activement et financièrement à un maximum de programmes suivant leurs moyens. Il est primordial de continuer ce combat, afin de pouvoir enfin apporter aux organismes scientifiques partenaires un maximum d'éléments. L'objectif étant que ces dernières viennent enrichir le débat scientifique au niveau National et International.

A l'instar de Jérémy MIROIR, l'ANCGE est très réservée sur le rapport de Vincent SCHRICKE de l'ONCFS. Au vue des analyses et remarques du Docteur Mathieu BOOS, il apparaît un manque de prise en compte des corrections proposées par des membres du groupe de travail « Oies ».

Malgré le contexte passionné, nous comprenons la déception et la colère des chasseurs sur ce droit de réponse et le courrier de Jérémy MIROIR. Pourtant, L'ANCGE se doit de continuer à participer à un maximum d'études pour l'obtention de données sur les oiseaux migrateurs et les zones humides.



Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau

Les zones humides, les oiseaux d'eau – Connaître - Préserver - Gérer

Qu'on ne se trompe pas de débat, l'avenir de la chasse dépend principalement de l'investissement du monde de la chasse dans la récolte de données. Sans celles-ci il sera impossible de faire avancer le débat, de faire évoluer les connaissances et donc de modifier la législation actuelle. L'excellente récolte d'ailes FNC/ANCGE/ISNEA 2014-2015 démontre le fort intérêt des chasseurs dans cette grande quête.

LE BUREAU ANCGE

13 rue du Général LECLERC – 92 136 ISSY LES MOULINEAUX



09 82 12 11 99



ancge@ancge.asso.fr



www.ancge.fr